

Février 2005 : Numéro 2

# LES ECHOS DE LOST-PIC

A P P



## BULLETIN DE LIAISON ANNUEL

*Distribué gratuitement à nos adhérents  
A.P.P. Port-Lazo / Boulgueff*

TITRES D'ACCUEIL

- ❖ Mot du Président
- ❖ Vie de l'Amicale
- ❖ Brèves Informations
- ❖ Anciens Noms des Iles et des Grèves



## Mot du Président

C'est le moment pour chacun d'entre nous de préparer ou d'entretenir son matériel et son bateau pour attaquer la saison à venir dans les meilleures conditions afin de pouvoir profiter au maximum de notre loisir, à condition bien entendu que la météo soit plus clémente cette année.

Deux dates doivent retenir votre attention :

- le vendredi 15 juillet tout d'abord pour l'AG de notre Amicale,
- le dimanche 31 juillet ensuite pour notre Fête de la mer annuelle à Port-Lazo.

Un nouvel arrêté - paru au Journal Officiel du 30 septembre 2004 - modifie les conditions de sécurité des navires. Nous attendons le décret d'application qui doit paraître prochainement pour y voir plus clair. Mais restons vigilants car nous devons sauvegarder nos droits afin de pouvoir continuer à pratiquer notre loisir.

Bien cordialement,

Yves Le Guen

## VIE DE L'AMICALE

### **AG de l'APP**

Cette réunion qui rassemblait une trentaine d'adhérents le vendredi soir 16 juillet a permis de faire le point sur de nombreux sujets :

- le matériel de pêche utilisé (le décret n'est toujours pas signé)
- la pêche à pied : respect des tailles et des dates (ormeaux et coquilles...)
- la sécurité : confirmation de la gratuité de la VHF mais le certificat restreint d'opérateur reste obligatoire.

### **AG du Comité Départemental 22**

Elle s'est tenue à Plouézec le 29 mai dernier. Une vingtaine d'APP du département était représentée.

Le débat a permis aux associations de s'exprimer sur les problèmes qui les préoccupaient.

Nous pouvons citer :

- le schéma directeur de la plaisance
- pêche au filet et pêche à pied sur l'estran
- élevage des moules
- table ronde à Rennes entre pêcheurs plaisanciers, pêcheurs professionnels et ostréiculteurs sous l'égide du Directeur Régional des Affaires Maritimes.

En fin de réunion, un nouveau bureau a été élu :

- Président : Jacques Nicollet de Ploubazlanec
- Secrétaire : Georges Maurice de Ploubazlanec
- Trésorier : Loïc Rolland de Pleumeur Bodou

### **Fête de la Mer à Port-Lazo**

Elle s'est tenue le dimanche 8 août à Port-Lazo. Par une météo clémente, elle a attiré touristes et riverains.

Tout au long de l'après-midi, de nombreuses animations étaient proposées sur le plan d'eau. Elles ont fait venir de nombreux curieux. Ainsi on peut citer :

- une régata de voiliers
- des séances d'initiation sur optimists et kayaks de mer par les moniteurs du Centre Nautique du Trieux,
- des jeux pour enfants sur sportyaks
- la visite de la vedette de la SNSM de Loguivy
- des démonstrations de sauvetage en mer par les Chiens de Terre Neuve de la section de Bréhec.

Divers stands sur la jetée ont permis aux promeneurs de tenter leur chance aux jeux de hasard tels que loterie aux homards, jeu de palets enfants et adultes, panier de la mer... On pouvait aussi se restaurer en goûtant au riz au lait, au far breton et aux crêpes tout en se désaltérant à la buvette.

Enfin notre loterie a fait gagner de nombreux lots, tous bien appréciés, le premier étant une station météo, toujours bien utile lorsqu'on décide une sortie en mer.

En conclusion les organisateurs étaient satisfaits de ce bel après-midi, suivi par un nombreux public dans une ambiance sympathique.

De plus la soirée s'est poursuivie pour nombre d'entre nous à la salle des Fêtes autour d'un repas dansant, animé par notre ami, le musicien "Jo Bertrand" et ceci dans une ambiance très conviviale.

Les bénéfices réalisés lors de cette journée nous ont permis de faire un don à la SNSM de Loguivy -don de 450 euros. C'est je pense un juste retour des choses quand on connaît le dévouement des bénévoles de la SNSM qui oeuvrent pour notre sécurité en mer à tous.



## INFOS BREVES

\*. Le chariot de mise à l'eau des annexes de PORT-LAZO a été volé entre les 16 et 17 Novembre 2004. Le bureau de notre association a porté plainte à la Gendarmerie de PAIMPOL le 22 Novembre 2004, et a diffusé l'information de recherche auprès des adhérents et utilisateurs de la remorque, avec pour but de retrouver le matériel si possible.

Cette démarche a porté ses fruits, dès le 04 Janvier 2005, un adhérent nous a signalé le chariot entreposé auprès de l'unique bateau sur la minuscule grève de Traou Vola. L'auteur du larcin, un Plouézecain a avoué le vol, et a dû ramener l'objet du délit là où il l'avait volé (le péret de Port-Lazo.)

Merci aux copains et amis qui se sont investis pour régler cette affaire.

Pour l'année 2005, le chariot de mise à l'eau sera à la disposition des membres de l'association qui le souhaitent avec l'acquisition d'une clé remise contre la caution de 5 euros. Entre deux utilisations le matériel devra rester cadenassé sur son lieu de stockage. Pour des renseignements complémentaires contacter messieurs Yves LEGUEN ou Alain GODEST.

\*. Lors de la réunion publique du 23 Juin 2004 organisée par la Ste SECMA de PONTRIEUX à la salle de cinéma du Mez Goelo, débat public concernant la demande d'extension et de déplacement de l'extraction du MAERL à l'Est et au Nord/Est de la Cormorandière avec augmentation du tonnage annuel extrait. Notre association a demandé le maintien de l'extraction annuelle à 169 000 tonnes;

Et le non déplacement de cette zone de prélèvement pour la protection de la faune et de la flore marine. Une motion a été adressée au nom de l'association au Préfet des COTES D'ARMOR pour le principe de précautions.

\*. A la réunion annuelle du Conseil Portuaire du 26 Janvier 2005, nos représentants ont demandé que l'augmentation des tarifs soit limitée à l'indice INSEE, soit + 1,90 % maximum

Ils sont en outre intervenus sur les points suivants :

- La suppression des différents engins roulants et flottants ostréicoles dans et sur la concession du port communal, suite à la multiplication des dommages sur les bateaux et mouillages des plaisanciers.
- La réorganisation de l'accès et du stationnement de la cale de Port-Lazo avec une meilleure utilisation du parking de Traouvod.
- La date de mise en chantier des mouillages groupés de Boulgueff. Pour cette année, les travaux sont reportés suite à la demande de taxe de l'état, elle serait de:
- Pour un mouillage dans un système de mouillages groupés: 49 euros 73.
- Pour un mouillage déclaré dans l'ancien système (mouillage forain): 22 euros 08 le mètre linéaire de coque, avec un minimum de perception de 93 euros .
- La mise en place de nouveaux arceaux horizontaux et râteliers verticaux pour ranger les annexes.
- La création d'un poteau pour cadenasser le chariot de mise à l'eau des annexes.
- La possibilité de retenir officiellement une date pour une deuxième réunion des usagers du port de plaisance en période de pleine activité nautique (fin juin / début juillet), cela permettrait d'être plus informé avant notre assemblée générale annuelle, et de faire remonter les problèmes rencontrés en début de saison.

\*. Nouvelles adhésions: le bureau a procédé à une opération recrutement au printemps 2004.

Un dossier comportant une lettre du président, notre premier journal "les échos de LOST -PIC" et une documentation de la F.N.P.P.S.F. a été adressé aux Pêcheurs Plaisanciers de PORT-LAZO non adhérents à notre A.P.P. Sur 100 dossiers expédiés, quinze Plaisanciers ont répondu favorablement... En 2004, notre association comptait 105 adhérents, notre effectif a légèrement augmenté, il est nécessaire que d'autres plaisanciers nous rejoignent pour que nous soyons respectés au niveau national et surtout face aux problèmes de la pêche professionnelle et des lois européennes. Il faut savoir qu'une déduction fiscale est liée à toute adhésion. Si vous avez des amis plaisanciers dites leur d'adhérer à la F.N.P.P.S.F. que représente notre association.

\*. Objets trouvés : des avirons et une pompe de cale ont été récupérés sur l'estran, contacter le président.

## LES COMMANDEMENTS DU PECHEUR PLAISANCIER

POUR TON PLAISIR TU PECHERAS  
REGLEMENTS TU RESPECTERAS  
TROP DE POISSONS TU NE PRENDRAS  
ET TROIS CASIERS POINT NE METTRAS  
POUR TOI TES PRISES TU GARDERAS  
ET JAMAIS TU NE LES VENDRAS  
AUX ATTAQUES TU RIPOSTERAS  
DES ADHERENTS TU RECRUTERAS  
ET NOTRE ACTION RENFORCERAS

AMI PLAISANCIER... ...A NOTRE CHARTE TU AJOUTERAS  
HOMME LIBRE, LA MER TU CHERIRAS  
ET L'ADORANT, TU LA RESPECTERAS  
DE LA POLLUER TU EVITERAS  
NI SACS, NI VERRES TU N'Y JETTERAS  
ACCES, ABORDS PROPRES TU GARDERAS  
COMPORTEMENT MODELE TU AURAS  
ET TON BON EXEMPLE CHACUN SUIVRA

Texte de M. Alain QUERE  
Le 3 mars 2001



## Nom des îles et des grèves autrefois...

Voici le nom des îles se trouvant au nord de la pointe de Bilfot ainsi que des grèves et de quelques roches autour de Port-Lazo.

**Les îles au nord de la pointe :** *Le Lemenez, Le Mez Goëlo, Le Taurel, Le Leimond*, et juste sous le Leimond un petit rocher : *Le Yulc'h*.

Entre le Mez Goëlo et le taurel, la balise cardinal nord nommée sur les cartes "roche mi-marée" est *Min-kreiz* (pierre du milieu).

Aucune de ces îles n'est constituée de la même roche.

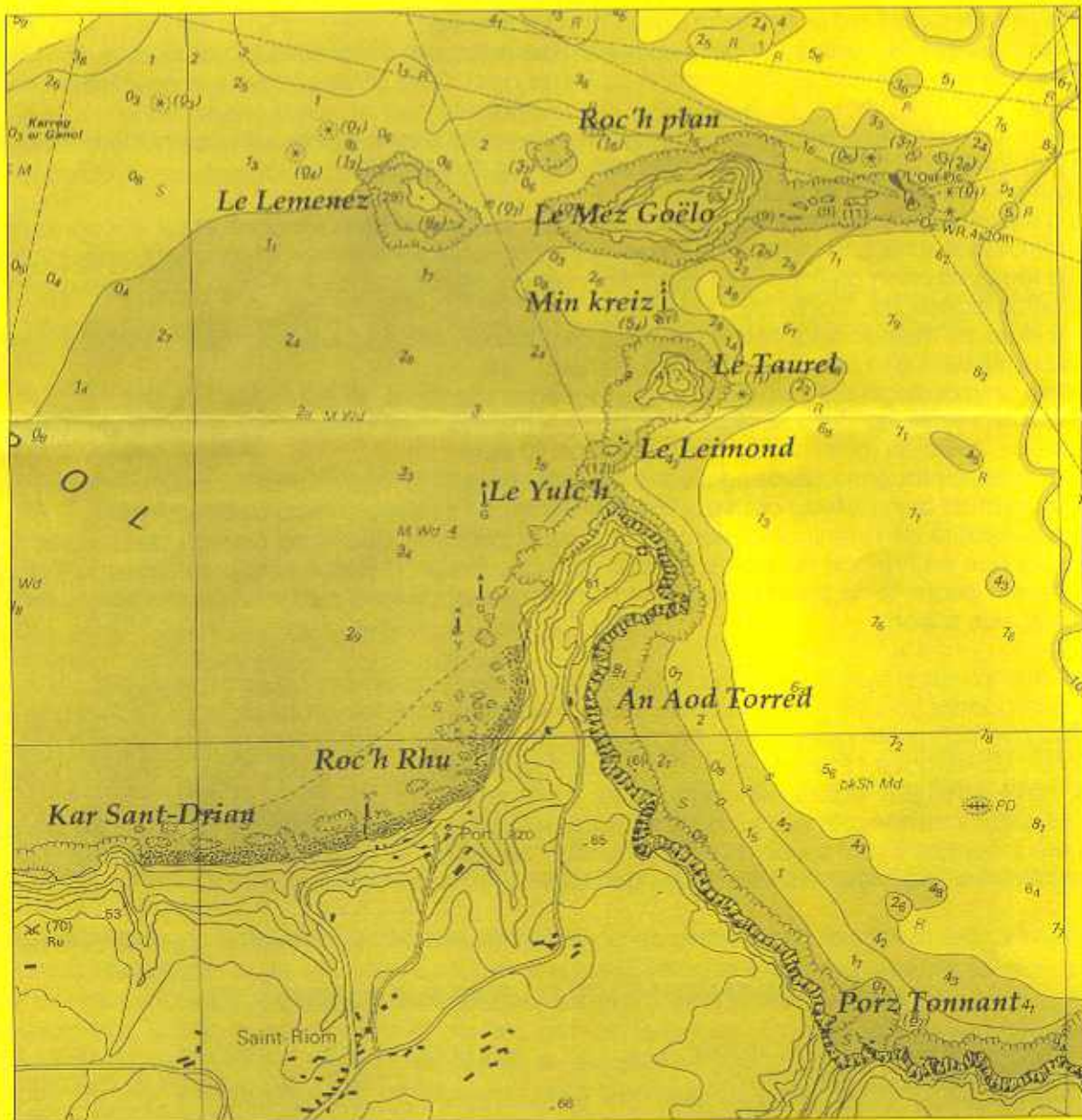
Plus au nord entre Lemenez et Mez Goëlo, *Roc'h Guinis* est aussi nommée Roc'h platt.

**Les grèves :** *Nofforet* comme indiqué sur le panneau devrait porter le nom de : *An Aod Torred* (la côte cassée). De même *Pors Donan* est normalement *Porz Tonnant* (Port du tonnerre).

A Port-Lazo, près de la retenue d'eau, le rocher se nomme *Roc'h Rhu*. Cette roche est ce qu'on appelle un *pou-dingue* : roche sédimentaire détritique, conglomérat formé de galets et ciments naturels dû au volcanisme de la baie de Paimpol il y a quelques 500 millions d'années.

A l'embouchure du ruisseau de St Riom cette roche est nommée : *Kar Sant-Drian*.

Yves Trévisson



Bulletin individuel d'adhésion à la Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers et Sportifs de France  
Je deviens membre de l'Association affiliée FNPPSF de ma région : **Port-Lazo - Boulgueff**  
Tarif : 15 euros incluant l'abonnement à la revue *Pêche Plaisance*



Votre Nom : ..... Prénom : .....  
 Adresse : .....  
 Code Postal : ..... Ville : .....

Adhésion / Retour à : Dominique AROUETE - 10, Hent ru Losquet - 22500 PAIMPOL